

tenue sous la présidence de Monsieur DE SAINT-EXUPERY DE CASTILLON, assisté(e)
de Madame GENTY et Monsieur AUBRY, Conseillers
En présence de Madame DUCHESNE, Rapporteure publique
Madame SANTERRE, Greffière

10 heures 00

01)

DOSSIER N° 2201957

RAPPORTEURE: Madame Florence GENTY

Titre de l'affaire M. Daniel D. demande au Tribunal d'annuler l'arrêté de la commune de Pau en date du 6 avril 2022 portant mise en sécurité des immeubles situés 10 et 12 rue Marca, cadastrées BY 460 et BY 461, ensemble la décision de rejet du recours gracieux en date du 4 juillet 2022

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|--------------------|--|---|
| Demandeur | Monsieur D. Daniel | Monsieur D. Daniel |
| Défendeur | COMMUNE DE PAU Madame A. Christiane Monsieur C. Serge Monsieur C. Pierre Madame F. Marie-Pascale Monsieur L. Didier Monsieur P. Stéphane Madame S. Petronella SCI CMCJ | MAIRE Madame A. Christiane Monsieur C. Serge Monsieur C. Pierre Madame F. Marie-Pascale Monsieur L. Didier Monsieur P. Stéphane Madame S. Petronella |
| Observateur | SYNDIC SOGEA, REPRESENTANT LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES | |

10 heures 00

02) DOSSIER N° 2202017

RAPPORTEUR: Madame Florence GENTY

Titre de l'affaire M. C. et Mme P. demandent au tribunal d'annuler l'arrêté de la commune de Briscous en date du 29 mars 2022 portant mise en sécurité d'urgence d'un immeuble sis chemin de la Saline, ensemble la décision implicite de rejet de leur demande du 06 mai 2022 sollicitant l'abrogation dudit arrêté.

Nom des parties

Demandeur Madame P. Sevda

Monsieur C. Yunus

Défendeur COMMUNE DE BRISCOUS

Représentants des parties

SELARL CHAPON & ASSOCIÉS (Cour)

SELARL CHAPON & ASSOCIÉS (Cour)

Maître JAMBON Géraldine (Cour)

03) DOSSIER N° 2301118

RAPPORTEUR: Madame Florence GENTY

Titre de l'affaire M. Yunus C. et Mme Sevda P. demandent l'anulation de l'arrêté n° A035-2022 du maire de BRISCOUS en date du 29 mars 2022 portant réglementation de la circulation publique en tant qu'il interdise la circulation sur la VC n° 15, ensemble la décision implicite de rejet de leur recours gracieux.

Nom des parties

Demandeur Monsieur C. Yunus

Madame P. Sevda

Défendeur COMMUNE DE BRISCOUS

Représentants des parties

SELARL CHAPON & ASSOCIÉS (Cour)

SELARL CHAPON & ASSOCIÉS (Cour)

Maître JAMBON Géraldine (Cour)

04) DOSSIER N° 2202826

RAPPORTEUR: Madame Florence GENTY

Titre de l'affaire M. Michel C. demande l'annulation de l'arrêté municipal de péril et mise en sécurité n° 2022-106, pris le 14 octobre 2022 par le maire de la commune de Lembeye.

Nom des parties

Demandeur Monsieur C. Michel

Défendeur COMMUNE DE LEMBEYE

Représentants des parties

CGAVOCATS (Cour)

Maître GALLARDO Jean-Michel

10 heures 00

05) DOSSIER N° 2202863 RAPPORTEUR: Madame Florence GENTY

Titre de l'affaire La SARL AGOSTINETTO demande l'annulation de la décision du Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion en date du 18 octobre 2022 portant une sanction pour des travaux en hauteur non conforme.

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|-----------|---|----------------------------|
| Demandeur | SARL AGOSTINETTO | Maître KHADDAM Sara (Cour) |
| Défendeur | DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS | |

06) DOSSIER N° 2301465 RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY

Titre de l'affaire La société Excellance Académy demande au tribunal d'annuler l'arrêté d'interdiction de la vente ambulante sur les plages et ses abords durant la période estivale pris par le maire d'Anglet le 13 avril 2023

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|-----------|--------------------|----------------------------|
| Demandeur | EXCELLANCE ACADEMY | Maître PAIMAN Diana (Cour) |
| Défendeur | COMMUNE D'ANGLET | SCP CGCB & ASSOCIES |

07) DOSSIER N° 2400337 RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY

Titre de l'affaire M. Alex R. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de refus née le 11 octobre 2023 du silence gardé par le Préfet des Pyrénées-Atlantiques à sa demande de retrait de titre de séjour de Mme Yosr A..

| | Nom des parties | Représentants des parties |
|-----------|-------------------------------------|-----------------------------|
| Demandeur | Monsieur R. Alex | Maître AHMADI Djalil (Cour) |
| Défendeur | PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES | Maître BODARD Basile (Cour) |
| | Madame A. Yosr | |

10 heures 00

08) DOSSIER N° 2400686 RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY

Titre de l'affaire M. Lahlou O. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-02-12-H pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 12 février 2024 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire avec délai de départ volontaire et fixant le pays de renvoi

Nom des parties

Demandeur Monsieur O. Lahlou

Représentants des parties

Maître MARBAIS Christel

Défendeur PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

09) DOSSIER N° 2400687 RAPPORTEUR: Monsieur Lilian AUBRY

Titre de l'affaire Mme Malika D. épouse O. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-02-12-I pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 12 février 2024 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire avec délai de départ volontaire et fixant le pays de renvoi

Nom des parties

Demandeur Madame D. ÉPOUSE O. Malika

Représentants des parties

Maître MARBAIS Christel

Défendeur PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Arrêté le 19/11/2025

Le président du tribunal